



Promesse d'embauche pour un statut que je n'obtiens pas

Par **Taxane**, le **03/03/2020** à **18:24**

Bonjour, rnrnIl y a 2 ans et demi mon employeur, m'a fait une promesse d'embauche en tant qu'assistante RH. Je démissionne donc de mon poste de secrétaire et, surprise, lors de la signature de mon CDI, j'étais embauchée en tant qu'assistante administrative. Depuis, je n'ai fait que de la gestion salariale. Je voulais ce poste pour avoir une expérience dans le RH afin d'en trouver un autre près de chez moi. Mais aujourd'hui je suis frustrée et coincée pour trouver un autre poste similaire du fait que je ne suis pas reconnue. Que puis-je faire ? rnrnMerci à ceux qui m'aideront.

Par **morobar**, le **04/03/2020** à **09:58**

Bonjour, rnrnOn ne peut qu'examiner les écrits en votre possession. rnrnVous exposez un problème sémantique qui ne mènera à rien, et exposez des tâches qui incombent bien au service RH, pour d'autres à la comptabilité... rnrnDans la convention qui fut la mienne, il n'existe pas de définition RH mais "employé de service administratif, commercial, d'exploitation, du personnel". rnrnET aussi chef du personnel. rnrnDe ce fait vous devez vous référer à votre convention collective pour vérifier appellation, fonction, poste, grade, indice...